

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE L'IMPÔT - SECTION LOCALE 10005
UNION OF TAXATION EMPLOYEES - LOCAL 10005

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANUELLE

2026



En présentiel
Salle paroissiale
3991, Mgr Bélieau
Notre-Dame-du-Mont-Carmel

19 février 2026



TABLE DES MATIÈRES

Avis de convocation	3
Ordre du jour	4
Règles de procédures	5
Avis d'élection.....	7
Bulletin de candidature.....	8
Serment d'office	9
Rapports des officiers syndicaux	14
Julien Nobert, Président.....	15
Sabrina Williams, Vice-Présidente et Co-Présidente employé-e-s SST	16
Armand Leudjie, Secrétaire.....	18
Kelly Pothier, Trésorière.....	19
Marie-Eve, 1 ^{ere} Cheffe Déléguee de l'exécutif.....	20
Paul Galbas, 2e Chef Délégue de l'exécutif	21
Caroline Garceau, 3 ^e Cheffe Déléguee de l'exécutif	22
Andréanne Vézina, 4 ^e Cheffe Déléguee de l'exécutif.....	23
Rapport des vérificateurs	28
Présentation des états financiers.....	30
Demandes de subvention.....	36
Prévisions budgétaires	38
Rapports d'événements.....	42
Notes	52



AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale annuelle

L'exécutif syndical du Syndicat des employé-e-s de l'impôt, section locale 10005, vous invite à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra :

QUAND : le 19 février 2026

HEURE : 17h30

OÙ : Salle paroissiale, situé au 3991, Mgr Bélieau, N-D-du-Mont-Carmel

COMMENT : Vous devez être membre en règle pour assister à l'AGA. Afin de calculer les repas, vous devez également compléter le formulaire prévu à cet effet au plus tard le 5 février 2026. Passé cette date, nous ne pourrons pas vous garantir un repas.

Julien Nobert
Président
Syndicat des employé-e-s de l'impôt
Section locale 10005



ORDRE DU JOUR

Assemblée générale – 19 février 2026

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle
 - Mot de bienvenue du Président
 - Présentation des invités.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 13 mars 2025
4. Rapport des officiers syndicaux
5. Résolutions
 - 2026-02-R01 – Modification statut 15
 - 2026-02-R02 – Affiliation conseil régional FTQ-Mauricie-Centre-du-Québec
6. Finances
 - Rapport des vérificateurs
 - États financiers 2025
 - Demandes de subvention
 - Prévisions budgétaires 2026
7. Reconnaissances
8. Période de questions pour l'exécutif
9. Élections des officiers syndicaux
10. Nomination des délégués d'information
11. Nomination des vérificatrices ou vérificateurs pour 2026
12. Nomination du Président(e) du Comité de candidatures pour l'AGA de 2027
13. Allocutions des invités :
 - Jérôme Martel - VPR Région de Québec SEI
 - Sabrina Williams – Présidente du Conseil de district Mauricie de l'AFPC-QC
 - Questions aux invités
14. Varia
15. Levée de l'assemblée



RÈGLES DE PROCÉDURES

En général, chaque question à être considérée et débattue par une assemblée doit être proposée, appuyée et adoptée. Aucune discussion ne devrait avoir lieu sur une question avant cela.

Une question en considération peut être amendée. L'amendement doit faire l'objet d'une proposition et être appuyé avant d'être discuté. Nous devons par la suite voter sur l'amendement avant de revenir sur la question principale.

Un amendement peut être sous-amendé. Le sous-amendement doit également être appuyé avant d'être discuté. Nous devons par la suite voter sur le sous-amendement, pour revenir à l'amendement qui doit lui aussi être voté avant de revenir à la proposition principale. Ce processus est utilisé pour rendre une proposition plus précise dans son libellé.

Lorsque nous décidons de clore le débat sur un sujet discuté, nous pouvons recourir à la « Question préalable ». Une fois appuyée, l'assemblée doit voter sur l'acceptation de la « Question préalable ». Une fois adoptée, l'assemblée doit immédiatement voter sur la proposition sans argumenter davantage.

Nous pouvons aussi clore les discussions sur une question grâce à la « Motion de référence ». Elle peut prendre la forme d'une « Motion de dépôt » sur la table remise à un moment déterminé, référée à un comité, etc. Elle doit toutefois être appuyée et adoptée.

Toute personne qui assiste à une assemblée générale peut en appeler aux règlements, si elle croit que la procédure de l'assemblée n'est pas respectée ou que le débat s'écarte du sujet faisant l'objet de la discussion. Une personne peut également soulever une « Question de privilège », lorsque les débats dégénèrent en insultes, en insinuations, en grossièretés et que le président de l'assemblée n'interrompt pas le débat.



**DÉCLARATION DU SEI CONTRE LE HARCÈLEMENT EN MILIEU SYNDICAL
LISTE DES ADMINISTRATEURS DES PLAINTES DE HARCÈLEMENT**

NOM : Jérôme Martel

ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE :

Le Syndicat des employé-e-s de l'Impôt (SEI) fait la promotion d'un niveau de tolérance zéro de harcèlement en milieu syndical. Chaque membre a le droit d'être traité avec respect et dignité. Le harcèlement d'un autre membre constitue une infraction à la discipline qui rend possible de pénalités en vertu de Statuts de la section locale, du SEI ou de l'AFPC. Il incombe à chaque membre de contribuer à un milieu syndical exempt de harcèlement.

OBJECTIF DE LA POLITIQUE:

Assurer un milieu syndical qui favorise la dignité, l'estime de soi, les objectifs personnels et politiques, le bien-être et la sécurité de chaque membre.
Promouvoir la prévention du harcèlement et mettre l'accent sur sa résolution.

DÉFINITIONS:

Le **harcèlement** est une expression de pouvoir et de supériorité de la part d'une personne ou d'un groupe de personnes sur une autre personne ou un autre groupe, souvent pour des motifs portant sur le sexe, la race, l'appartenance ethnique, l'âge, l'orientation sexuelle, le handicap, la situation de famille, la classe sociale ou économique, l'affiliation politique ou religieuse, la langue, ou l'abus du pouvoir ou de l'autorité inhérents à la charge syndicale. Le harcèlement peut aussi être à caractère personnel et ne pas être relié aux motifs énumérés ci-dessus.

Le **harcèlement sexuel** s'entend de tout comportement, propos, geste, ou contact d'ordre sexuel, qu'il s'agisse d'un incident unique ou d'une série continue d'incidents. Il peut comprendre, de façon non limitative :

- les remarques, blagues, insinuations ou sarcasmes, de nature sexuelle ou au sujet du physique, de l'habillement ou du sexe d'une personne;
- les gestes et les blagues insultants de nature sexuelle qui mettent mal à l'aise ou plongent dans l'embarras;
- l'affichage d'images pornographiques, de graffitis et d'autres documents offensants, soit sur support matériel, soit sous forme électronique;
- les regards concupiscents suggestifs à caractère sexuel;
- les demandes de faveurs sexuelles;
- les contacts physiques inutiles comme les attouchements, les tapotements ou les pincements;
- l'agression sexuelle.



AVIS D'ÉLECTION

Veuillez prendre note que les postes suivants sont à combler par élection à l'Assemblée générale annuelle qui aura lieu le 19 février 2026 :

- **Président-e : pour un mandat de 2 ans;**
- **Secrétaire : pour un mandat de 2 ans;**
- **1^{er} chef-fe délégué-e : pour un mandat de 2 ans;**
- **3^e chef-fe délégué-e : pour un mandat de 2 ans;**
- **4^e chef-fe délégué-e : pour un mandat de 1 an.**

Tous les membres en règle sont éligibles à se présenter aux postes énumérés ci-dessus.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature peuvent le faire en remplissant le bulletin de candidature et en l'acheminant par courriel au président du comité de candidature, **le confrère Jérôme Martel, et ce à partir du 12 février 2026¹ à 08h00 HNE. Son adresse courriel est : martelj@ute-sei.org**

¹ Statuts et Règlements de la Section Locale 10005 :

Statut 19, « Procédures d'élections » :

Article 1 :

Les Lois reconnues dans ce pays pour la tenue d'élection générale, connues comme « Lois Électorales » seront suivies en tout temps. Le comité de nomination publiera pour tous les membres, cinq (5) jours ouvrables précédent la date de nomination, un avis à l'effet que les propositions peuvent être déposées pour la nomination des candidat-e-s aux différents postes de la section locale.



BULLETIN DE CANDIDATURE

Je, _____ de la Section Locale 10005,

propose par la présente, _____ à la charge

de _____ et j'ai signé ce _____ jour de _____ 20____.

Signature complète du proposant _____

Appuyé _____

Signature complète de l'appuyeur _____

Je, _____, accepte de

me porter candidat(e) à la charge de _____.

Signature du candidat(e) _____

Acheminer par courriel au président du comité de candidature, le confrère Jérôme Martel, à partir du **12 février 2026 à 08h00 HNE**. Son adresse courriel est le martelj@ute-sei.org.



SERMENT D'OFFICE

"Je _____ ayant été élu un des dirigeants de la section locale 10005 du Syndicat des employé-e-s de l'impôt, un élément de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, déclare solennellement que, durant tout mon mandat, je m'acquitterai des fonctions de mon poste, je ferai respecter le Syndicat, et je tiendrai toujours pour confidentielles toutes les questions du Syndicat qui seront portées à ma connaissance."



Procès-verbal Assemblée Générale Annuelle 13 mars 2025

1. Bienvenue

- Ouverture de l'assemblée générale annuelle à 17h51
- Mot de bienvenue du Président – Bienvenue à tous
 - Le président reconnaît les terres ancestrales où nous sommes.
 - Le président mentionne la bienvenue à tous et à nos invités Marc Brière et Jérôme Martel, ainsi que des membres à vie Marcel Bertrand et Jean-Pierre Fraser.
 - Le nombre de membres présents s'élève à 52, ainsi que 4 invités.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'AGA du 13 mars 2025

- Le président fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des amendements.
 - Aucun amendement proposé
- L'ordre du jour est proposé par Christine Rouleau et secondé par Paul Galbas.
 - Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 14 mars 2024

- Puisque tous ont lu le procès-verbal avant la réunion, une exemption de lecture du procès-verbal est proposée par Marie Eve Gélinas et secondé par Kelly Pothier.
 - Adopté à majorité.
- L'adoption du procès-verbal est proposée par Christine Rouleau et secondé par Maryse Gauthier.
 - Adopté à majorité.

4. Affaires découlant du procès-verbal du 14 mars 2024

- Aucun

5. Rapport des officiers syndicaux

- Puisque tous ont lu le rapport des officiers syndicaux avant la réunion, une exemption de lecture est proposée par Marie Eve Gélinas et secondé par Kelly Pothier.
 - Adopté à majorité.
- L'adoption du rapport des officiers syndicaux est proposée par Pierre Gauthier et secondé par Chantale Bluteau.
 - Adopté à majorité.

6. Finances

- Rapport des vérificatrices
 - Le président demande si l'une des vérificatrices est disponible. Christine Rouleau se propose pour lire le rapport des vérificatrices. Il est conclu que tout était en ordre.



- Le rapport est proposé par Valérie Bartlett et secondé par Christine Rouleau.
 - Adopté à majorité
- États financiers 2024
 - Conseur Pothier fait l'explication des états financiers, puis ouvre le plancher aux questions.
 - Aucune question
 - L'adoption des états financiers est proposée par Kelly Pothier et secondée par Christine Marchildon.
 - Adopté à majorité
- Demandes de subvention
 - Le président mentionne la demande de subvention de 1 500\$ pour la Ligue de balle-molle. Il explique que tel que stipule le règlement, la recommandation de l'Exécutif se limite à 1 000 \$ et que si le plancher désire donner plus, qu'un amendement doit être apporté par des gens dans l'Assemblée.
 - Un amendement est proposé par Nicolas Cantin et secondé par Marie-Pier Lemay.
 - Adopté à majorité.
 - La résolution telle qu'amendée est proposée par Marie-Pier Lemay et secondé par Nicolas Cantin.
 - Adopté à majorité.
- Prévisions budgétaires 2025
 - Conseur Pothier parle des prévisions budgétaires et ouvre le plancher aux questions.
 - Aucune question
 - L'adoption des prévisions budgétaires 2025 est proposée par Kelly Pothier et secondée par Lucie Ouellette.
 - Adopté à majorité.

7. Reconnaissances

- Le président reconnaît la présence de Jean-Pierre Fraser et Marcel Bertrand et leur remet à tous les deux le nouveau polo de la section locale.
- Le président remet ensuite le micro à Marc Brière pour la suite des reconnaissances.
 - Des épinglettes d'années de service sont remises :
 - Marc-Antoine Grégoire - 3 ans
 - Marie-Eve Gélinas - 3 ans
 - Valérie Bartlett - 3 ans
 - Julien Nobert - 5 ans
 - Paul Galbas - 10 ans
 - Claude Girard - 5 ans
 - Christine Rouleau - 5 ans

8. Période de questions pour l'exécutif

- Le président invite les gens à poser les questions, s'il y lieu.
 - Aucune question



9. Élection des officiers syndicaux

- Le président cède la parole au président national du SEI Marc Brière pour les élections
 - Confrère Brière explique les modalités de vote et le fonctionnement, puis présente les postes en élections
 - Vice-Président(e) : pour un mandat de 2 ans
 - Sabrina Williams
 - Élu par acclamation
 - Secrétaire: pour un mandat de 1 an
 - Armand Leudjie
 - Élu par acclamation
 - Trésorier(e) : pour un mandat de 2 ans
 - Kelly Pothier
 - Élu par acclamation
 - 2^e chef(fe) délégué(e) : pour un mandat de 2 ans
 - Paul Galbas
 - Élu par acclamation
 - 4^e chef(fe) délégué(e) : pour un mandat de 2 ans
 - Marc-Antoine Grégoire
 - Élu par acclamation

10. Nomination des délégué-e-s d'information

- Le président national demande s'il y a des gens intéressés pour devenir délégués d'information. Confrère Nobert explique les tâches des délégués d'information.
 - Stéphane Beaudoin propose Caroline Garceau – accepté
 - Delphine Chauvey propose Valérie Bartlett - accepté
 - Liam Harrison propose Mélanie Vanier – accepté
 - Jessica Fex propose Andréanne Vézina - accepté
- Le président national fait prêter le serment d'office à tous les élus et nommés.

11. Nomination des vérificatrices ou vérificateurs pour 2025

- Marie Eve Gélinas propose Christine Rouleau et Kelly Pothier seconde
- Kelly Pothier propose Valérie Bartlett et Marie Eve seconde
- Mélanie Vanier propose Liam Harrison et Marie Eve Gélinas seconde (substitut)
 - Tous les trois acceptent

12. Nomination du Président(e) du Comité de candidatures pour l'AGA 2025

- Confrère Nobert donne des explications et propose que l'on fasse comme cette année et que le VPR ait la charge de recevoir les candidatures et que l'on revoit aux Statuts l'an prochain.
- Marie Eve propose le VPR et Raynald Bond seconde
 - Adopté à majorité



13. Allocution des invités

- Jérôme Martel VPR région du Québec
 - Jérôme parle des accès non-autorisés et indique quoi faire. Il évoque aussi sa disponibilité pour les questions que l'on peut rencontrer au quotidien (Maladie, problème de paie, rendement, bourse d'études, l'importance des élections etc...)
- Marc Brière Président national SEI
 - Marc débute son allocution et remercie l'auditoire et l'exécutif et que les gens de Shawinigan sont des passionnés. Il parle du bien être des membres et de leur santé mentale, des propositions pour dispenser des cours en lien avec le deuxième point sont en cours. Le télétravail a été longuement abordé et plusieurs pistes de discussion ont été explorés. Il invite les membres du SEI à faire des griefs pour influencer l'employeur. C'est sur la base du nombre de grief qu'une sonnette d'alarme sera tirée. Le gouvernement fédéral selon lui a été proactif et efficace face aux problèmes des Canadiens. D'importantes sommes ont été investies pour contrer la situation. Il évoque également les différents scénarios qui peuvent toucher les employés permanents, autrement dit le recours aux RDE (réaménagement des effectifs) par l'employeur. Il insiste sur l'avenir sombre des emplois à la fonction publique fédérale si le parti conservateur accédait au pouvoir.
- Questions aux invités
 - Quelle est la pertinence des coupures budgétaires
 - Il nous assure qu'il surveille la situation de près et que si l'Agence est conséquente, on s'attend à ce que des cadres soient coupés en proportion des exécutants impactés.
 - Quelles sont les protections dont peuvent bénéficier les personnes visées par l'équité en matière d'emploi.
 - Assurance a été donnée que le national veille au grain sur ce sujet

14. Varia

- Aucun sujet

15. Levée de l'assemblée

- Proposée par Lucie Ouellette à 20h15

Julien Nobert
Président
Syndicat des employé-e-s de l'impôt
Section locale 10005

Armand Leudjje
Secrétaire
Syndicat des employé-e-s de l'impôt
Section locale 10005

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE L'IMPÔT - SECTION LOCALE 10005
UNION OF TAXATION EMPLOYEES - LOCAL 10005



RAPPORTS DES OFFICIERS SYNDICaux



Julien Nobert, Président

Consoeurs, confrères et amis,

2025 restera gravée comme une année de défis sans précédent pour notre section locale. En tant que président, j'ai eu l'honneur de guider nos membres à travers une période marquée par l'incertitude, mais aussi par des victoires qui démontrent la force de notre solidarité et notre capacité à transformer l'adversité en opportunité.

Cette année a été synonyme d'anxiété généralisée en raison des nombreuses fins d'emploi, qui ont bouleversé nos équipes, une multitude de dossiers complexes à défendre pour protéger nos droits, la menace constante de renouvellement des effectifs (RDE) et de coupes supplémentaires, puis le déménagement dans un nouvel édifice.

Malgré ces circonstances difficiles, nous avons tenu bon. Chaque rencontre, chaque intervention, ont été guidées par le même engagement envers vous, les membres. Ensemble nous avons prouvé que, même dans la tempête, notre solidarité est notre plus grande force.

Parmi les moments forts, le succès de la campagne « Le Canada en attente », menée par le Comité national d'action politique du SEI dont je fais partie. Cette mobilisation exemplaire a porté ses fruits : le gouvernement a annoncé un plan de 100 jours et la réembauche de près de 2 000 employés dans les centres d'appels. Cette victoire prouve que, même dans l'adversité quand nous parlons d'une seule voix, nous pouvons changer les choses.

En 2025, il m'a été donné d'assister à plusieurs conférences, réunions syndicales et formations, en plus de participer au congrès de la FTQ à la fin de l'année. Ces occasions ont consolidé nos connaissances et notre réseau, essentiels pour affronter les défis à venir. En 2026, les congrès de l'AFPC-Québec et du SEI auront lieu. Qui sait ce que l'avenir réserve ?

L'année qui s'annonce sera tout aussi stratégique. Nos priorités incluent :

- Surveiller les rumeurs d'augmentation de la présence sur place
- Préparer une négociation exigeante
- Veiller à la santé mentale et au bien-être de notre monde
- Maintenir la vigilance face aux compressions budgétaires et aux RDE

2026 sera une année de défis, mais aussi une année d'opportunités. Ensemble, nous avons la capacité de bâtir un avenir plus juste et plus stable.

Je tiens à remercier chaleureusement les membres de mon équipe ainsi que chaque membre pour votre résilience et votre engagement. Nous avons transformé une année difficile en une démonstration de force et de solidarité. Notre combat continue, et notre voix restera forte.

En toute solidarité!



Sabrina Williams, Vice-Présidente et Co-Présidente employé-e-s SST

Consoeurs, confrères et amis,

L'année 2025 a été une période riche en apprentissages, en défis et en réalisations pour notre section locale. En tant que vice-présidente, j'ai eu le privilège de représenter notre équipe et de participer à plusieurs événements majeurs qui ont renforcé notre engagement collectif et notre vision pour l'avenir.

J'ai assisté à des conférences importantes telles que :

- Conférence interrégionale
- Conférence des présidents
- Conférence régionale des chances égales
- Conférences régionales et nationales des femmes et SST

Ces rencontres ont été marquées par des conférencières inspirantes et des discussions sur des enjeux actuels : équité, santé et sécurité au travail, inclusion et leadership. Elles nous ont permis de mieux comprendre les défis auxquels nous faisons face et d'identifier des solutions concrètes pour améliorer notre environnement de travail.

L'arrivée de la nouvelle bâtie a été un moment clé cette année. Bien que ce changement ait apporté des opportunités, il a aussi soulevé des enjeux importants en matière d'adaptation et de logistique. À cela se sont ajoutés les coupures et les RDE, qui ont exigé de nous solidarité et résilience. J'ai eu l'opportunité d'accompagner plusieurs d'entre vous dans ces transitions, en offrant écoute et soutien.

Mon rôle est avant tout d'être présente pour vous et avec vous. Je tiens à réaffirmer mon engagement à défendre nos droits, à promouvoir l'équité et à assurer un milieu de travail sécuritaire et respectueux. Ensemble, nous continuerons à bâtir une section locale forte, unie et proactive face aux défis à venir.

Je vous remercie pour votre confiance et votre collaboration tout au long de cette année. 2026 sera une année de continuité et de progrès, et je suis fière de cheminer à vos côtés.

Cette année, notre équipe SST a été très sollicitée. Nous avons eu à traiter des dossiers de violence en milieu de travail, des plaintes diverses, ainsi que des accidents liés à l'ergonomie. Ces situations nous rappellent l'importance de la vigilance et de la prévention.

Un dossier majeur sur lequel nous travaillons actuellement concerne la salle de courrier, où nous avons subi un recul technologique : l'utilisation d'une étampe manuelle au lieu de notre étampe électronique. Ce changement entraîne des risques de troubles musculosquelettiques (TMS) et des maladies liées à la répétition des gestes. Nous continuons à intervenir pour trouver des solutions durables.

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE L'IMPÔT - SECTION LOCALE 10005
UNION OF TAXATION EMPLOYEES - LOCAL 10005



En 2026, nous nous préparerons à retourner au bureau trois jours par semaine dans notre nouvelle bâtie. Ce retour marque un moment important : revivre ensemble dans la collectivité. Cela implique de recréer un environnement sain, sécuritaire et respectueux pour tous.

Voici quelques points essentiels pour maintenir un milieu de travail agréable et sécuritaire:

- Un environnement sans odeurs : certaines personnes souffrent de sévères allergies. Merci de respecter cette consigne pour le bien-être de tous.
- Courtoisie dans le stationnement : pensons à la sécurité et à la civilité.
- Signaler les risques d'accidents : votre vigilance peut prévenir des incidents.
- Rapporter vos accidents de travail, même si vous n'avez pas manqué de journées. Chaque signalement nous aide à améliorer nos pratiques.

Votre équipe SST est là pour vous aider et vous accompagner dans toutes vos préoccupations liées à la santé et la sécurité. Ensemble, faisons de notre milieu de travail un espace où chacun se sent protégé et respecté.

En toute solidarité!



Armand Leudjie, Secrétaire

Consoeurs, confrères et amis,

Tout au long de mon mandat, en tant que secrétaire du SEI 10005, j'ai assisté non seulement aux réunions mensuelles, mais je me suis également assuré de respecter le gabarit de rédaction des procès-verbaux. J'ai été épaulé dans cette noble tâche par l'ensemble de l'exécutif. J'ai en outre participé à plusieurs formations dont le but ultime était de fournir aux officiers syndicaux les outils nécessaires au devoir de juste représentation des membres du SEI 10005 et surtout à un accompagnement efficace et efficient. En tant que membre de la diversité ethnoculturelle visible, j'ai pu assister à une conférence régionale pour les membres racialisés qui mettait en exergue certaines problématiques souvent soulevées par les membres et qui nécessitaient une attention particulière. Fort de ma qualité d'officier syndical, j'ai pu sensibiliser les membres du SEI 10005 sur la disponibilité du syndicat à les soutenir dans leurs revendications et dans la recherche d'informations et des solutions qui leur permettrait de s'épanouir professionnellement et de préserver l'intégrité de leurs droits en tant qu'employés.

Dans un contexte marqué par les restrictions budgétaires et l'incertitude quant au lendemain, j'ai dû intervenir à maintes reprises pour donner la bonne information en m'appuyant sur des éléments factuels. Plusieurs réunions hebdomadaires et mensuelles avec la gestion locale ont meublé mon mandat. J'ai été affecté comme représentant syndical dans différents secteurs afin de rompre la monotonie et de vivre une expérience différente.

En toute solidarité !



Kelly Pothier, Trésorière

2025... Quelle année riche en défis et en apprentissages ! Dès janvier, j'ai eu l'honneur d'assumer le rôle de trésorière, puis d'être élue officiellement en mars. Merci pour votre confiance, qui me motive à continuer de travailler avec vous et pour vous. J'ai également eu l'honneur d'agir comme secrétaire du conseil du district 4 de l'AFPC-QC, j'ai eu l'occasion d'y être votre voix et de vous y représenter.

Cette année a été marquée par des moments forts. J'ai eu la chance de participer à ma première conférence régionale des femmes, une expérience marquante qui m'a fait réaliser à quel point nos droits demeurent fragiles en 2025. Ce fut parfois choquant, mais aussi inspirant de constater la force et la solidarité des femmes. J'ai également assisté à la conférence nationale des femmes, où j'ai pu échanger et tisser des liens avec des militantes de partout au pays, sans oublier ma présence à un inter-régional et à une conférence des présidents (comme observatrice), ce qui m'a permis d'élargir mes connaissances et de créer des liens précieux pour l'avenir.

En novembre, nous avons enfin intégré notre nouvelle bâtisse. Les journées d'accueil se sont terminées juste avant les Fêtes, et ce fut un plaisir de vous revoir en personne. Le retour au bureau trois jours par semaine débutera en janvier. Je suis consciente des défis que cela peut représenter — inquiétudes, réorganisation, adaptation — et je serai là pour vous soutenir dans cette transition.

2025 a aussi été une année d'apprentissage. J'ai suivi des formations importantes, dont Enquêtes accidents SST et Délégué syndical, qui m'ont permis de mieux comprendre nos réalités et de réseauter avec des collègues d'autres sections locales. Je suis toujours active au comité de santé et sécurité, où nous demeurons vigilants et intervenons dès que nécessaire.

En tant que représentante de secteur, j'assiste à des rencontres mensuelles avec les gestionnaires de chacun des secteurs que je représente, afin de faire le point, prendre le pouls de ce qui se passe dans vos secteurs, de même que de m'assurer du respect de vos droits. J'ai également participé avec le reste de l'exécutif, à une rencontre officielle avec la direction pour faire valoir nos préoccupations, et une rencontre subséquente est prévue en début d'année.

Je suis également fière de mon implication dans la vie sociale de la section locale. L'organisation de l'activité aux Aigles de Trois-Rivières à la fin de l'été nous a permis de nous retrouver et de socialiser. J'ai aussi contribué à la fête familiale et au tournoi de balle 2025, une journée parfaite où vous avez répondu présents.

Malgré un contexte difficile, nous avons fait preuve de résilience. Depuis le 1er novembre, nous sommes hors convention. Soyons solidaires et mobilisés pour défendre nos droits. Les défis à venir seront importants, mais ensemble, nous sommes plus forts. Continuons à faire preuve de solidarité et d'engagement pour 2026 !

En toute solidarité !



Marie-Eve, 1^{re} Cheffe Déléguee de l'exécutif

Consoeurs, confrères et amis,

Une autre année qui s'achève et celle-ci fût marquée pour moi par mon implication soutenue et mon engagement constant envers la défense des droits et des intérêts de nos membres.

En tant que cheffe déléguée de notre section locale et Vice-Présidente du Conseil de District de la Mauricie, ainsi que représentante sur le comité locale de santé et sécurité au travail, j'ai assumé des responsabilités stratégiques qui m'ont permis de contribuer activement à la prise de décisions et à la coordination des initiatives syndicales.

Voici quelques-unes des conférences et rencontres syndicales auxquels j'ai participé : Conférence des Présidents du SEI : Une occasion unique d'échanger avec les dirigeants syndicaux et de discuter des enjeux prioritaires pour nos membres.

Conférence des femmes – AFPC-Québec : Un moment fort pour promouvoir l'équité, l'inclusion et le leadership féminin au sein de notre organisation.

Rencontre des dirigeants nationaux – AFPC-Québec : Une plateforme essentielle pour aligner nos actions locales avec les orientations nationales et renforcer notre solidarité.

Conférence nationale sur la santé et la sécurité au travail : Un événement crucial pour approfondir nos connaissances et nos pratiques en matière de prévention et de protection des travailleurs.

Ces rencontres ont été des occasions précieuses pour partager des idées, renforcer nos réseaux et ramener des recommandations concrètes pour améliorer les conditions de travail de nos membres.

L'année 2026 s'annonce déterminante pour notre avenir collectif. Nous sommes actuellement en pleine ronde de négociations. C'est un moment clé pour faire entendre notre voix et obtenir des conditions de travail qui reflètent la réalité d'aujourd'hui. Parmi les enjeux majeurs, le télétravail. Ce n'est pas seulement une question de confort ou de flexibilité : c'est un enjeu fondamental pour l'équilibre travail-famille, la qualité de vie et la reconnaissance des nouvelles façons de travailler. Nous devons être unis, solidaires et mobilisés pour défendre ce droit et faire en sorte que nos revendications soient respectées. Chaque membre compte. Votre engagement, votre soutien et votre participation sont essentiels pour que nous puissions obtenir des gains significatifs. Ensemble, nous avons le pouvoir de bâtir un environnement de travail juste, équitable et adapté à nos besoins.

Je tiens à remercier chacun et chacune d'entre vous pour votre confiance et votre implication. Continuons à nous serrer les coudes, à rester informés et à nous mobiliser. C'est par notre solidarité que nous ferons la différence.

En toute solidarité!



Paul Galbas, 2e Chef Délégué de l'exécutif

Consoeurs, confrères et amis,

Bonjour à tous, difficile de commencer à décrire mon année 2025, car du tout au tout elle a été une année de transition et de confusion pour moi ainsi que pour la majorité d'entre-nous. C'est comme si un raz-de-marée s'était emparé de l'Agence et que l'on remettait en question tous nos acquis sans se soucier de notre bien-être. Le gros bon sens : absent. La planification efficace des effectifs : absente. La gestion des finances : absente.

C'est dans cet esprit, que s'est déroulé ma dernière année. En tant que délégué, j'ai dû répondre à une myriade de questions entourant l'avenir des membres, la sécurité d'emploi et le réaménagement des effectifs (RDE). J'ai suivi une formation sur ce même sujet via l'AFPC afin de mieux vous servir et pour être outillé à mettre un peu d'ordre dans cette frénésie. Dans un climat mondial où l'incertitude et l'instabilité règnent; j'ai ressenti le désespoir de plusieurs membres et je me suis empressé de les réconforter ne serait-ce que d'écouter lorsque les raisons m'échappaient. J'ai pris part avec notre équipe syndicale 10005 aux discussions avec la gestion locale afin de leur partager vos préoccupations et inquiétudes.

Non seulement, avons-nous été exposée aux jeux de pouvoir du gouvernement à travers leur gestion du télétravail versus le retour en présentiel, mais à Shawinigan, nous avons été aux premières loges dans ce charabia avec la construction et l'ouverture du nouveau CNVR. Je me suis donc impliqué au sein du Comité de Santé et sécurité de travail (SST) pour y apporter ma contribution au maintien d'un environnement travail sain tant sur le plan physique que mental. Et comme pour la RDE, je me suis prévalué de deux formations soit les cours sur les enquêtes d'accident et l'introduction à la SST. Ayant représenté les Appels et les Allègements l'année précédente, j'ai maintenant le mandat de représenter les chefs d'équipe et croyez-moi leur situation est très semblable aux membres SP.

J'ai vécu des beaux moments en vous côtoyant au match de balle molle ainsi qu'au tournoi de golf. Que de beaux souvenirs de revoir l'humanité, l'être social que nous sommes à travers les discussions, les accolades et les sourires. Je n'ai pu m'empêcher de penser à l'intelligence artificielle (IA) qui risque de transformer nos façons de faire à tout jamais. Je souhaite, de tout cœur, vous accompagner dans l'année qui suit et d'être debout, ensemble, épaule à épaule afin de défendre nos droits. Nous ne pouvons abandonner, même si le chemin semble difficile.

En toute solidarité!



Caroline Garceau, 3^e Cheffe Déléguee de l'exécutif

Consoeurs, confrères et amis,

2025 a été pour nous tous une année de bouleversements et d'insécurité. C'est ce contexte même qui a mené à mon implication au sein de l'organisation syndicale locale, d'abord comme déléguée d'information et ensuite comme cheffe déléguée lorsque l'opportunité s'est présentée. Mue par mon désir d'aider, de soutenir et de collaborer pour le bien collectif, je me suis impliquée au sein de l'exécutif local en assistant aux rencontres et en apprenant les rouages de son fonctionnement afin d'être en mesure de répondre à vos besoins.

J'ai d'abord été assignée à représenter les secteurs du CAGC et de l'Insolvabilité, où j'ai pu en apprendre davantage sur les réalités des employés liés à ces secteurs clés de l'organisation. J'ai participé à plusieurs discussions et répondu à ceux et celles qui avaient besoin du soutien de notre exécutif pour éclairer la voie de leur parcours ou de leur décision. J'ai découvert une relation empreinte de respect et de bienveillance qui a nourri mon intérêt pour la cause. C'est ce qui m'a amené à m'impliquer au niveau du Conseil régional de district de l'AFPC comme trésorière ainsi qu'à participer au Comité régional des femmes de l'AFPC-Québec. Bien qu'une absence prolongée ne m'ait pas permis d'y participer activement, ce qui me permettra de développer mes habiletés à bien servir les membres. Je suis nouvellement assignée aux secteurs des Appels et du SPI où je pourrai continuer à tisser des liens avec les membres, mais aussi à travailler avec la gestion à créer une communication ouverte et proactive pour installer des bases de confiance afin de répondre à vos besoins.

Cette incursion dans l'organisation syndicale m'a permis de réaliser l'ampleur du travail accompli par notre équipe locale et l'engagement sans faille dont elle fait preuve pour l'intérêt des membres. J'ai pu constater la grande capacité d'écoute et de cohésion lors des périodes les plus difficiles, mais aussi de tout le professionnalisme et le discernement dont l'équipe fait preuve. J'ai découvert une équipe juste, axée sur les réalités des membres, mais aussi sur la vérité et la transparence.

Je suis fière de pouvoir apprendre continuellement et contribuer à la hauteur de mes capacités à cette belle équipe afin de répondre à ceux qui en ont besoin.

En toute solidarité!



Andréanne Vézina, 4^e Cheffe Délégueée de l'exécutif

Consoeurs, confrères et amis,

L'année 2025 a commencé pour moi en tant que Délégueée d'information.

Mon implication au sein de la Section locale 10005 est d'abord née d'une réelle curiosité, je souhaitais mieux comprendre ce que représente le syndicat pour nous, employés de l'agence. Ayant occupé, dans le passé, principalement des rôles du côté gestion au privé, je n'avais jamais été particulièrement syndicaliste.

L'arrivée d'une nouvelle équipe, sa composition ainsi que les valeurs positives qu'elle dégageait ont changé ma perception et m'ont encouragée à m'y joindre. Tout au long de l'année, j'ai donc participé aux rencontres mensuelles à titre de déléguée d'information. Cela m'a permis de mieux comprendre le fonctionnement interne des rencontres, d'obtenir une bonne vue d'ensemble des différents comités — en plus de ceux auxquels je participais déjà, comme Mieux-être et Premiers soins — et d'observer concrètement le rôle et les responsabilités de chacun.

Bien que le rôle de déléguée ne soit pas requis pour participer aux activités syndicales, j'ai eu la chance d'explorer un autre aspect particulièrement stimulant : la formation. Accessible, encouragée et mise en valeur, elle offre une perspective différente sur nos tâches à l'agence. Elle permet d'aborder notre travail sous un nouvel angle, d'élargir notre compréhension et, ultimement, d'améliorer notre manière d'accomplir nos responsabilités.

À l'automne 2025, j'ai également accepté de faire le grand saut en devenant Cheffe déléguée, lorsque l'opportunité s'est présentée. J'ai entrepris cette nouvelle responsabilité progressivement, notamment en rencontrant différents gestionnaires afin de prendre le pouls de ce qui se passe dans leurs secteurs. Ces échanges m'ont permis de mieux comprendre les réalités vécues sur le terrain, afin d'éventuellement vous informer plus efficacement et de mieux vous outiller dans vos rôles respectifs.

En toute solidarité!



Marie-France Lavoie, Déléguée d'information

Consoeurs, confrères et amis,

C'est à l'assemblée générale 2025 que j'ai décidé de sauter dans le bateau. Dans une ambiance de travail lourde, après avoir perdu des collègues ou en avoir vu d'autres reprendre leur poste d'attaché comme si l'expérience acquise depuis 5 ans ne valait rien, et une période d'incertitude quant à l'avenir de l'Agence du revenu du Canada et de ses employés, je ne pouvais pas restée les bras croisés.

C'est le 13 mai 2025, à la première réunion mensuelle suivant l'AGA, que la section locale 10005 m'a accueilli les bras ouverts parmi son équipe. Bien que je sois une déléguée débutante, j'ai tout de même pris mon rôle à cœur en rencontrant les gens, en participant à des formations et à toutes les réunions mensuelles depuis mon assermentation. J'apprends beaucoup grâce à cette belle équipe syndicale, mais aussi grâce à vous, nos membres, sur le terrain.

Qu'est-ce que j'apporte de bon dans l'équipe syndicale? Très bonne question. Pour ceux qui ne le savent pas, j'ai œuvré avec des avocats dans le cadre de négociation de conventions collectives ou de sentences arbitrales de grief, le tout, du côté patronal de la chose. En même temps, j'effectuais des recherches juridiques du côté de la santé et sécurité du travail et ça m'a poussé à débuter un certificat en santé et sécurité à l'université, qui touche tant la gestion de la prévention, la santé mentale et l'ergonomie. L'ergonomie est tellement importante, mais est souvent oubliée. C'est pourquoi je suis coach en ergonomie également.

Toute cette expérience est à votre disposition, « anytime », et amènera définitivement une perspective différente lors des mensuelles de 2026, une autre année qui s'annonce tumultueuse. Venez nous voir et nous partager vos expériences et vos inquiétudes. Ce sont elles qui orientent nos interventions pour mieux vous servir. Nous sommes plusieurs paires d'oreilles à votre disposition.

En toute solidarité!



Pierre-Paul Lavoie, Délégué d'information

Consoeurs, confrères et amis,

Pour certains d'entre nous, 2025 a été une année de transition. Après quatre années enrichissantes comme chef d'équipe au SPI, à la PCRE et au RTT1, où j'ai eu l'occasion d'influencer des décisions, soutenir des collègues et contribuer à la croissance de plusieurs carrières, je suis revenu à mon poste d'agent aux appels avec la volonté de regarder vers l'avenir.

Depuis juin, j'ai eu l'honneur d'occuper le rôle de délégué d'information. Cette expérience m'a permis de constater la force de l'unité syndicale et d'affirmer mon engagement envers nos membres. J'ai entrepris la formation de délégué syndical afin d'approfondir mes connaissances et mieux servir nos intérêts collectifs. Bien que nouveau dans ce rôle, je suis motivé à poursuivre mon implication et à relever les défis à venir. L'année prochaine sera marquée par notre retour en présentiel. Je l'aborde avec enthousiasme et disponibilité pour accompagner chacun d'entre vous dans cette nouvelle étape. Ensemble, nous continuerons à défendre nos droits et à renforcer notre solidarité.

En toute solidarité!



Résolution 2026-02-R01

Modification du Statut 15 de la section locale

Considérant qu'historiquement la section locale a toujours eu des enjeux à la formation du comité de candidatures.

Il est résolu de modifier le statut 15 comme suit :

STATUT 15 (actuel)

COMITÉ DE CANDIDATURES

ARTICLE 1

La présidente ou le président de ce comité sera nommé lors de l'AGA et en collaboration avec le Conseil exécutif formera un comité d'au moins deux (2) autres membres.

Tout membre de ce comité ne peut accepter aucune autre charge, ni être candidat, ni proposer une nomination à un poste quelconque de la section locale et doit rester neutre en tout temps.

ARTICLE 2

Ce comité devra :

- a) recevoir les mises en candidature aux différents postes, proposées par les membres de la section locale.
- b) s'assurer de l'admissibilité des candidatures reçues.

ARTICLE 3

Fonctions de la présidente ou du président

La personne à la présidence du comité des candidatures s'acquittera des fonctions de président d'élection des dirigeantes et des dirigeants et elle désignera les personnes nécessaires pour la distribution, la cueillette et le dépouillement des bulletins de vote. Elle fera part du résultat de chaque tour de scrutin aux électeurs.

STATUT 15 (proposé)

ARTICLE 1

Le VPR occupera les fonctions de président d'élections des dirigeantes et dirigeants de la section locale.

ARTICLE 2

Le VPR devra :

- a) recevoir les mises en candidature aux différents postes, proposées par les membres de la section locale;
- b) s'assurer de l'admissibilité des candidatures reçues;
- c) désigner les personnes nécessaires pour la distribution, la cueillette et le dépouillement des bulletins de vote. Elle fera part du résultat de chaque tour de scrutin aux électeurs.

Proposée par Kelly Pothier, secondée par Sabrina Williams



Résolution 2026-02-R02

Affiliation au Conseil régional FTQ Mauricie et Centre-du-Québec

Considérant que le Conseil régional FTQ Mauricie et Centre-du-Québec offre un large éventail de formations syndicales pertinentes et accessibles, répondant aux besoins des membres ;

Considérant que l'affiliation permet également d'accéder au programme des délégué-e-s sociaux, un soutien essentiel pour accompagner les membres vivant des difficultés personnelles ou professionnelles ;

Considérant que l'implication au sein du Conseil régional renforce la solidarité intersyndicale et l'engagement de notre section locale dans les enjeux régionaux ;

Considérant que le coût actuel d'affiliation est de quarante (40) sous par membre par mois ;

Considérant qu'une augmentation de la cotisation locale mensuelle est requise pour soutenir cette affiliation ;

Il est résolu que :

1. La section locale 10005 du Syndicat des employé-e-s de l'impôt procède à son affiliation au Conseil régional FTQ Mauricie et Centre-du-Québec ;
2. La cotisation mensuelle locale soit ajustée en conséquence afin de couvrir, le coût d'affiliation au Conseil régional ;
3. Le comité exécutif local entreprenne les démarches administratives nécessaires pour officialiser cette affiliation ;
4. La section locale informe ses membres des avantages liés à cette affiliation, incluant les formations additionnelles et le programme des délégué-e-s sociaux.

Proposée par Kelly Pothier, secondée par Sabrina Williams

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE L'IMPÔT - SECTION LOCALE 10005
UNION OF TAXATION EMPLOYEES - LOCAL 10005



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE L'IMPÔT - SECTION LOCALE 10005
UNION OF TAXATION EMPLOYEES - LOCAL 10005



Shawinigan, le 23 janvier 2026

Objet : Rapport de vérification des livres comptables

Tel que nous le demandait notre mandat, nous avons procédé à une vérification exhaustive des revenus et dépenses du Syndicat des employé-e-s de l'impôt, section locale 10005, pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2025.

Toutes les réclamations, toutes les pièces justificatives, ainsi que tous les chèques encaissés ont été examinés. Nous avons également analysé tous les dépôts et déboursés.

Nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les transactions financières ne sont pas conformes, à tous égards importants, aux normes et usages prévus.

En toute solidarité,

Valérie Bartlett

Vérificatrice 2025

Simon Aubry

Vérificateur 2025

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE L'IMPÔT - SECTION LOCALE 10005
UNION OF TAXATION EMPLOYEES - LOCAL 10005



PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE L'IMPÔT - SECTION LOCALE 10005
 UNION OF TAXATION EMPLOYEES - LOCAL 10005



ÉTAT DES RÉSULTATS-EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025-12-31	2024-12-31	2023-12-31	BUDGET 2025
REVENUS				
Cotisations syndicales	63 932,20 \$	73 892,18 \$	68 310,52 \$	66 000,00 \$
Cotisation fond de grève	24 372,00 \$	8 826,00 \$	- \$	26 400,00 \$
Intérêts (placement)	26 779,50 \$	25 521,00 \$	17 216,29 \$	26 000,00 \$
Intérêts (compte courant)	2 192,60 \$	2 546,80 \$	10 718,63 \$	2 000,00 \$
Revenus divers	619,65 \$	299,65 \$	712,65 \$	- \$
Subventions				1 500,00 \$
TOTAL DES REVENUS	117 895,95 \$	111 085,63 \$	96 958,09 \$	121 900,00 \$
DÉBOURSÉS				
Cadeaux et dons	18 848,60 \$	8 346,95 \$	7 878,90 \$	8 500,00 \$
Frais de bureau	838,40 \$	4 562,99 \$	3 294,13 \$	4 800,00 \$
Frais opérationnels	20 008,12 \$	18 575,04 \$	19 443,58 \$	21 500,00 \$
Indemnités de grève versées	- \$	1 450,00 \$	407 150,00 \$	- \$
Grève - coûts reliés	- \$	- \$	16 311,06 \$	- \$
Achat de matériel informatique	- \$	1 965,82 \$	4 966,82 \$	- \$
Activités sociales	3 105,90 \$	608,28 \$	111,10 \$	1 500,00 \$
Subventions	4 000,00 \$	3 660,00 \$	4 293,10 \$	1 000,00 \$
Commandite	450,00 \$	425,00 \$	500,00 \$	- \$
Salaires et avantages sociaux	2 722,31 \$	1 902,02 \$	1 772,12 \$	2 000,00 \$
Contribution au F.A.R.	500,00 \$	- \$	- \$	500,00 \$
AGA et assemblées spéciales	3 492,91 \$	- \$	- \$	4 500,00 \$
Congrès et formations	15 991,93 \$	10 000,62 \$	(8 544,23) \$	19 850,00 \$
Cotisation au fonds de greve				30 000,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES	69 958,17 \$	51 496,72 \$	457 176,58 \$	94 150,00 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	47 937,78 \$	59 588,91 \$	(360 218,49) \$	27 750,00 \$

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE L'IMPÔT - SECTION LOCALE 10005
 UNION OF TAXATION EMPLOYEES - LOCAL 10005



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025

2025-12-31 2024-12-31 2023-12-31

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse Caisse Desjardins	81 179,18 \$	64 410,91 \$	31 035,73 \$
Petite Caisse	1 239,30 \$	220,00 \$	- \$
Part Sociale Caisse Desjardins	5,00 \$	5,00 \$	5,00 \$
Intérêts à recevoir	11 528,37 \$	7 857,38 \$	7 684,93 \$
Comptes à recevoir	- \$	299,65 \$	- \$
TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME	93 951,85 \$	72 792,94 \$	38 725,66 \$

ACTIF À LONG TERME

Placement à long terme	552 300,50 \$	525 521,00 \$	500 000,00 \$
TOTAL DE L'ACTIF À LONG TERME	552 300,50 \$	525 521,00 \$	500 000,00 \$

TOTAL DE L'ACTIF

646 252,35 \$ 598 313,94 \$ 538 725,66 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Carte de crédit (visa Desjardins)	- \$	(0,63) \$	- \$
A débourser - ARC	- \$	- \$	- \$
A débourser - Revenu Quebec	- \$	- \$	- \$
CNESST à débourser	- \$	- \$	- \$
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	- \$	(0,63) \$	- \$

AVOIR

CAPITAL

Capitaux propres	598 314,57 \$	538 725,66 \$	898 944,15 \$
Bénéfices non répartis	47 937,78 \$	59 588,91 \$	(360 218,49) \$
TOTAL DE L'AVOIR	646 252,35 \$	598 314,57 \$	538 725,66 \$

TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR **646 252,35 \$ 598 313,94 \$ 538 725,66 \$**

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE L'IMPÔT - SECTION LOCALE 10005

UNION OF TAXATION EMPLOYEES - LOCAL 10005



Notes complémentaires

31 décembre 2025

Constitution

Le Syndicat des Employé-e-s de l'Impôt, section locale 10005, est un organisme à but non lucratif qui offre à ses membres des services syndicaux.

Convention comptable

Selon notre méthode de comptabilité, aucun amortissement n'est calculé. Les achats de mobilier et de matériel informatique sont comptabilisés comme dépenses courantes.

Cotisations syndicales

En 2023, la section locale a procédé à un dépôt à terme de 500 000 \$, investi pour 5 ans, au taux d'intérêt de 5,1% annuellement. L'échéance est le 13 septembre 2028. Il est permis de faire un retrait, une fois par année, pour un montant maximal de 30 000 \$. En cas de grève, ce placement est disponible dans son intégralité.

En 2024, la section locale a adopté une cotisation spéciale de 2 \$ par mois par membre, jusqu'à ce que le placement pour fonds de grève atteigne 1 000 000 \$. Nous avons appris à la fin 2025 que la Caisse des travailleuses et travailleurs unis mettait fin au privilège de retirer des fonds en cas de grève sans pénalité. Les fonds demeurent donc dans le compte courant le temps que la section locale révise ses options afin de s'assurer qu'en cas de grève, nous serons en mesure d'indemniser nos membres.

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE L'IMPÔT - SECTION LOCALE 10005
 UNION OF TAXATION EMPLOYEES - LOCAL 10005



Suite des notes complémentaires

31 décembre 2025

	Cadeaux et dons	Coût réel
Cadeaux CCMTGC	1 000,00	\$
Tasses thermos	9 715,39	\$
Dons	3 131,78	\$
Montres (cadeaux de retraite)	5 001,43	\$
TOTAL	18 848,60	\$
	Frais de bureau	Coût réel
Contrat photocopieur	838,40	\$
Frais de poste	-	\$
Frais de service incendie	-	\$
Papeterie et fournitures de bureau	-	\$
Coût net	838,40	\$
	Frais d'opérations	Coût réel
Repas pour réunions mensuelles	2 728,86	\$
Télécommunications	2 867,69	\$
Frais bancaire	60,00	\$
Loyer	8 622,99	\$
Frais d'assurance	1 021,19	\$
Système d'alarme	287,44	\$
Électricité	2 304,30	\$
Registraire des entreprises	40,00	\$
CNESST	-	\$
Logiciels informatiques	2 075,65	\$
Coût net	20 008,12	\$
	Subventions	Coût réel
Balle Molle	1 000,00	\$
Autres demandes de subventions	3 000,00	\$
Coût net	4 000,00	\$

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE L'IMPÔT - SECTION LOCALE 10005
UNION OF TAXATION EMPLOYEES - LOCAL 10005



Suite des notes complémentaires

31 décembre 2025

Congrès et Formations

Conférences et Formations

Conférences des président(es)

Salaires	5 561,90 \$
Perdiem	3 900,00 \$
Hébergement	3 777,76 \$
Transport	1 386,56 \$
Subvention du National	(4 900,00) \$
TOTAL	9 726,22 \$

Formations et autres évènements

Salaires	3 102,65 \$
Perdiem	- \$
Hébergement	- \$
Transport	1 769,03 \$
Subvention du National	(7 200,00) \$
TOTAL	(2 328,32) \$

Conférences Inter-régionales

Salaires	8 899,48 \$
Perdiem	4 120,00 \$
Hébergement	4 972,71 \$
Transport	436,85 \$
Subvention du National	(9 835,01) \$
TOTAL	8 594,03 \$

TOTAL DES CONGRÈS ET FORMATIONS

15 991,93 \$

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE L'IMPÔT - SECTION LOCALE 10005
UNION OF TAXATION EMPLOYEES - LOCAL 10005



DEMANDES DE SUBVENTION

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE L'IMPÔT - SECTION LOCALE 10005
 UNION OF TAXATION EMPLOYEES - LOCAL 10005



Demandes de subventions

Activités et Demandeurs	Subvention Demandée	Recommandation de l'exécutif	Adoptée à L'AGA
Ligue de balle molle Nancy Grenier	1 500,00 \$	1 000,00 \$ Conformément au Règlement 1 de la section locale.	
Tournoi de golf Benoît Boisvert	2 000,00 \$	1 000,00 \$ Conformément au Règlement 1 de la section locale.	
Party de Noël Nicolas Cantin	2 000,00 \$	1 000,00 \$ Conformément au Règlement 1 de la section locale.	
Fête de Noël des enfants Nicolas Cantin	2 000,00 \$	1 000,00 \$ Conformément au Règlement 1 de la section locale.	
Cabane à sucre Georges-Félix Cantave	1 000,00 \$	1 000,00 \$ Conformément au Règlement 1 de la section locale.	
Total	8 500,00 \$	5 000,00 \$	- \$



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE L'IMPÔT - SECTION LOCALE 10005
UNION OF TAXATION EMPLOYEES - LOCAL 10005



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

2026-12-31

REVENUS

COTISATIONS SYNDICALES	69 300,00	\$
COTISATIONS FONDS DE GREVE	24 372,00	\$
INTÉRÊTS (PLACEMENTS)	26 779,50	\$
INTÉRÊTS (COMPTE COURANT)	2 000,00	\$

TOTAL DES REVENUS

122 451,50 \$

DÉBOURSÉS

CADEAUX ET DONS	8 500,00	\$
FRAIS DE BUREAU	3 300,00	\$
FRAIS OPÉRATIONNELS	21 500,00	\$
AFFILIATION FTQ MAURICIE	5 040,00	\$
ACTIVITÉS SOCIALES	5 000,00	\$
SUBVENTIONS AGA	5 000,00	\$
SALAIRS ET AVANTAGES SOCIAUX	2 000,00	\$
CONTRIBUTION AU F.A.R.	500,00	\$
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET SPÉCIALES	5 000,00	\$
CONFÉRENCES ET FORMATIONS	28 850,00	\$
COTISATION AU FONDS DE GREVE	24 372,00	\$

TOTAL DES DÉPENSES

109 062,00 \$

EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES

13 389,50 \$

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE L'IMPÔT - SECTION LOCALE 10005
 UNION OF TAXATION EMPLOYEES - LOCAL 10005



Notes complémentaires
 Prévisions budgétaires 2026

Les cotisations syndicales locales augmentent à 5,50\$/mois par membre. Nous estimons le nombre moyen de membres à 1 050 membres par mois
 $1\ 050 * 5,50\$/mois * 12 mois = 69\ 300 \$$

BUDGET 2026

1- Cadeaux et dons

Cadeaux CCMTGC	1 000,00	\$
Dons	2 000,00	\$
Montres (cadeaux de retraite)	5 500,00	\$
TOTAL	8 500,00	\$

2 - Frais de bureau

Contrat photocopieur	500,00	\$
Frais de poste	200,00	\$
Frais de service incendie	100,00	\$
Papeterie et fournitures de bureau	2 500,00	\$
TOTAL	3 300,00	\$

3 - Frais d'opérations

Repas pour réunions mensuelles	3 000,00	\$
Télécommunications	3 000,00	\$
Frais bancaire	50,00	\$
Loyer	9 000,00	\$
Frais d'assurance	1 050,00	\$
Système d'alarme	500,00	\$
Électricité	2 000,00	\$
Registraire des entreprises	50,00	\$
CNESST	100,00	\$
Logiciels informatiques	2 750,00	\$
TOTAL	21 500,00	\$

4 - Subventions AGA

Balle Molle	1 000,00	\$
Party de Noël	1 000,00	\$
Fête des enfants	1 000,00	\$
Tournoi de Golf	1 000,00	\$
Cabane à sucre	1 000,00	\$
TOTAL	5 000,00	\$

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE L'IMPÔT - SECTION LOCALE 10005
UNION OF TAXATION EMPLOYEES - LOCAL 10005



Suite des notes complémentaires

Prévisions budgétaires 2024

5 - Conférences et Formations

5.1 - Conférences des président(es)

Salaires	5 600,00 \$
Perdiem	2 500,00 \$
Hébergement	4 500,00 \$
Transport	1 000,00 \$
Subvention du National	(6 500,00) \$
TOTAL	7 100,00 \$

5.2 - Formations et autres évènements

Salaires	6 200,00 \$
Perdiem	1 250,00 \$
Hébergement	2 400,00 \$
Transport	900,00 \$
Subvention du National	(3 500,00) \$
TOTAL	7 250,00 \$

5.3 - Conférences Inter-régionales

Salaires	9 600,00 \$
Transport	400,00 \$
Perdiem	5 000,00 \$
Hébergement	9 200,00 \$
Subvention du National	(9 700,00) \$
TOTAL	14 500,00 \$

TOTAL DES CONGRÈS ET FORMATIONS **28 850,00 \$**

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE L'IMPÔT - SECTION LOCALE 10005
UNION OF TAXATION EMPLOYEES - LOCAL 10005



RAPPORTS D'ÉVÉNEMENTS

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE L'IMPÔT - SECTION LOCALE 10005
UNION OF TAXATION EMPLOYEES - LOCAL 10005



Inter-régionale
21 au 24 janvier 2025
Lévis, QC

En tant que délégués de la section locale 10005, nous avons participé à cette conférence du SEI qui s'est tenue à Lévis du 21 au 24 janvier 2025.

La conférence a été consacrée aux différents sujets apportés par les sections locales. Nous avons apporté plusieurs points, dont les suivants :

- Registre des griefs national
- Assemblée générale annuelle – Fonctionnement
- Prestations complémentaires – Congé maternité
- Élections fédérales à venir
- Approche syndicale patronale

Nous avons eu un atelier sur le service d'aide pour remplir les formulaires à la retraite, donné par Julien Nobert. Nous avons regardé les différents documents à remplir et de quelle manière nous pouvons accompagner nos membres vers cette grande étape de leur carrière.

Nos soirées ont été entièrement consacrées à renforcer nos liens, tant entre nous qu'avec nos homologues de la Région du Québec.

L'événement fut un succès, le tout s'étant déroulé avec professionnalisme et respect.

En toute solidarité,

Julien Nobert
Président

Sabrina Williams
Vice-Présidente

Kelly Pothier
Trésorière

Armand Leudjje
Secrétaire

Marc-Antoine Grégoire
Chef délégué



**Conférence des Présidents
20 au 22 mars 2025
Ottawa, ON**

Nous avons participé à la conférence des Présidents de mars dernier, à Ottawa. Plusieurs sujets, amenés par les différentes sections locales du SEI au Canada, ont été discutés et nous avons participé à un atelier sur le réaménagement des effectifs (RDE) à l'Agence du revenu du Canada.

L'atelier a permis de s'outiller davantage pour accompagner nos membres dans un avenir d'incertitude face aux réductions budgétaires. L'atelier était relativement bien monté avec du support visuel qu'on a pu ramener avec nous afin d'avoir le plus d'outils possibles pour répondre aux questions des membres, s'assurer que l'employeur respecte les règles de la RDE et rester à jour avec les procédures. Il y a eu beaucoup de questionnements des diverses sections locales lors de l'atelier démontrant un engouement à s'assurer que vos droits soient respectés. À titre d'exemple, saviez-vous que si votre poste est touché par la RDE, que vous êtes excédentaire et ne recevez pas de garantie d'offre d'emploi alors vous deviendrez une personne « optante » et vous aurez 120 jours pour choisir entre trois options? Renseignez-vous auprès de votre section locale en temps opportun...l'avenir de votre carrière pourrait en dépendre!

D'ailleurs, les présidents ont eu l'opportunité d'apporter divers questionnements ou inquiétudes au président national du SEI, Marc Brière. Deux sujets ont été plus importants que les autres dans le cadre de cette conférence. Le premier sujet portait sur les dépenses du SEI dans l'aménagement d'un nouvel immeuble et l'achat de bien meuble. Puisqu'il s'agissait d'une dépense importante, nous avions beaucoup de questions sur la manière dont ça avait été fait et comment nous pourrions à l'avenir être plus efficace et transparent dans nos méthodes. Le deuxième sujet était relié aux centres d'appels. Nous avons mis au courant le national sur le manque d'humanisme que plusieurs membres subissent dans les divers centres d'appels et le fait que l'employeur utilise maintenant la SAVAMP pour se dissocier de la convention collective des centres d'appels.

Nos soirées ont été entièrement consacrées à renforcer nos liens avec nos homologues d'ailleurs au pays.

En toute solidarité,

Julien Nobert
Président

Sabrina Williams
Vice-Présidente

Marc-Antoine Grégoire
Chef délégué

Marie-Eve Gélinas
Cheffe déléguée



Conférence régionale des femmes
4 au 6 avril 2025
Baie-St-Paul, Qc

Sous le thème « La militance, c'est féminin », la conférence régionale des femmes de l'AFPC-Québec a rassemblé des militantes de toutes les régions et de divers groupes d'équité pour une fin de semaine marquante de réflexion, de solidarité et d'inspiration.

Les conférences ont abordé des enjeux sociaux toujours d'actualité, tels que le racisme systémique, la dévalorisation des femmes et les défis persistants liés à l'équité. Parmi les moments forts :

« Droit des femmes en 2025 » : Une prise de conscience sur la fragilité des acquis féminins, illustrée par la célèbre citation de Simone de Beauvoir, appelant à une vigilance constante.

« J'ai pas le temps, ça m'intéresse pas, anyway ça sert à rien! » – Rim Mohsen : Une conférence dynamique sur la mobilisation syndicale, axée sur l'implication concrète des membres.

« Le mythe de la femme noire » – Ayana O'Shun : Une intervention percutante sur les réalités spécifiques vécues par les femmes noires, révélant des inégalités encore bien présentes.

Réflexion sur les enjeux aux États-Unis : Un regard comparatif sur les luttes féminines nord-américaines, soulignant les parallèles et les divergences avec le contexte canadien.

« Sois ta meilleure amie! » – Josée Boudreault : Une clôture inspirante et humoristique, où Josée, malgré un AVC, a partagé des outils de résilience et d'amour de soi avec une énergie contagieuse.

Cette conférence a été un véritable catalyseur d'engagement. Les participantes en ressortent outillées, motivées et prêtes à poursuivre leur implication pour un avenir plus juste, équitable et inclusif.

En toute solidarité,

Sabrina Williams
Vice-présidente

Kelly Pothier
Trésorière

Marie-Eve Gélinas
Cheffe déléguée



Conférence régionale des chances égales
23 au 25 mai
Moncton NB

La Conférence régionale des chances égales du SEI s'est déroulée du 23 au 25 mai 2025 à Moncton, au Nouveau-Brunswick. L'événement a réuni des membres provenant de plusieurs sections locales afin de discuter des enjeux liés à l'équité, à la diversité, à l'inclusion et à l'accessibilité au sein du syndicat et du milieu de travail.

Au cours des trois jours, les participantes et participants ont assisté à des présentations, des ateliers interactifs et des discussions en groupe portant sur les obstacles rencontrés par les groupes en quête d'équité, les pratiques exemplaires pour favoriser un environnement inclusif, ainsi que les responsabilités du SEI dans la promotion des chances égales. Les échanges ont permis de mieux comprendre les réalités vécues par différents membres et de réfléchir à des solutions concrètes pour améliorer les conditions de travail et renforcer la culture organisationnelle.

J'ai trouvé la conférence enrichissante et bien structurée. Les ateliers étaient pertinents et ont permis d'aborder des sujets parfois sensibles dans un climat respectueux. J'ai particulièrement apprécié la diversité des perspectives et la possibilité d'entendre des témoignages authentiques qui ont mis en lumière des enjeux souvent invisibles.

Cette conférence m'a permis de mieux saisir l'importance d'un engagement collectif pour faire avancer les questions d'équité. Elle m'a également donné des outils et des idées que je pourrai appliquer dans mon milieu de travail et partager avec mes collègues. Je repars avec un sentiment de motivation et de responsabilité, convaincu que chaque action, même petite, peut contribuer à créer un environnement plus juste et inclusif.

En toute solidarité,

Julien Nobert
Président

Sabrina Williams
Vice-présidente



Conférence Inter-régionale
2 au 5 septembre 2025
Lévis, Qc

La conférence a débuté par une formation sur la santé mentale, présentée par Serge Beaulieu de la FTQ. Nous avons grandement apprécié cet apprentissage. Les nombreux échanges entre les membres, l'ouverture et les connaissances du formateur ont rendu cette expérience très enrichissante et informative.

En après-midi, les membres se sont présentés, nous avons passé en revue les détails administratifs et entamé de belles discussions sur différents enjeux. J'ai pu constater les divers points de vue et réalités propres aux autres régions.

Le lendemain, une panoplie de sujets ont été abordés, dans le cadre desquels les régions ont été consultées sur leurs préoccupations et réalités spécifiques. J'ai été témoin de débats passionnés, le tout se déroulant dans une atmosphère de respect mutuel. À un certain moment, les présidents ont également tenu une réunion à huis clos.

En après-midi, nous avons assisté à un atelier portant sur le « Congé de maternité et parental », présenté par notre vice-présidente, Sabrina Williams. Tous ont pu bénéficier de son expertise sur le sujet. Cette même journée s'est terminée par des tours de table et des discussions sur les répercussions ressenties par les sections locales face aux coupures gouvernementales.

La dernière journée, qui s'est terminée vers midi, a été consacrée aux derniers points à l'ordre du jour. En résumé, ce fut une expérience enrichissante, stimulante et éducative, tant sur les sujets abordés que sur le fonctionnement et le déroulement de l'Inter.

En toute solidarité,

Julien Nobert
Président

Paul Galbas
Chef délégué

Sabrina Williams
Vice-Présidente

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE L'IMPÔT - SECTION LOCALE 10005
UNION OF TAXATION EMPLOYEES - LOCAL 10005



Conférence des Présidents
18 au 20 septembre 2025
Ottawa, ON

Nous avons participé à la Conférence des Présidents qui s'est tenue en septembre dernier à Ottawa. Ce fut une rencontre enrichissante où plusieurs points et enjeux ont été soulevés par les différentes sections locales. Entre autres, nous avons discuté des communications avec les officiers nationaux, de l'absence de règlements par rapport à la distance du lieu de travail des stationnements offerts aux gens à mobilité réduite, des SAVAMP/LOCALS, des comités locaux RDE et de l'épuisements des agents des centres de contacts.

L'équipe du Comité national d'action politique, dont Julien Nobert fait partie en tant que représentant des présidents, nous a présenté la campagne « Canada en attente ». Nous avons ensuite été invités à livrer des témoignages sur les répercussions des coupures budgétaires chez nous et nos membres, pour la phase 2 de la campagne.

Nous avons également participé à une manifestation devant le bureau du premier ministre, organisée par le comité, afin de dénoncer les compressions budgétaires de l'ARC.

Enfin, nos soirées ont été consacrées à renforcer nos liens avec nos homologues d'ailleurs au pays, dans un esprit de collaboration et de solidarité.

En toute solidarité,

Julien Nobert
Président

Sabrina Williams
Vice-présidente

Kelly Pothier
Trésorière

Armand Leudjje
Secrétaire



Conférence nationale SST – AFPC
26 septembre au 28 septembre 2025
Toronto, ON

Consoeurs, confrères et amis,

Quelle belle façon de poursuivre l'aventure en assistant à cette conférence nationale sur la santé et sécurité après avoir assister à celle du régionale l'an passée. Le thème de l'édition 2025 était « Santé et sécurité pour soi, pour notre travail et notre planète ».

Nous avons eu droit au lancement officiel du tout nouvel outil mis en ligne sur le site web de l'AFPC Canada : la trousse santé sécurité. Elle regorge d'informations de toutes sortes, de documents utilisés à imprimer et même de conseil sur le rôle d'un membre représentant d'un comité local de santé et sécurité au travail. Bref, un incontournable.

Nous ne pouvons passer sous silence les panélistes qui nous ont tour à tour partager leur touchant témoignage et/ou parcours de vie. Également, tous les ateliers auquel nous avons assisté nous ont donné des outils de plus dans nos bagages. Nous avons pu échanger, partager et vivre des moments très spéciaux auprès de nos consoeurs et confrères qui venaient d'un peu partout au travers du Canada. Cette diversité nous a permis de côtoyer d'autres réalités et d'ouvrir nos horizons sur divers aspects de la santé et sécurité au travail.

Enfin, cette conférence nous a donné l'opportunité de d'approfondir nos connaissances et de partager également nos bonnes pratiques. Nous avons eu des échanges très profitable et repartons de là avec un œil encore plus aguerri.

En toute solidarité,

Sabrina Williams
Vice-Présidente

Marie-Eve Gélinas
Cheffe Déléguée



Conférence nationale du SEI des chances égales
24 au 26 octobre 2025
Ottawa, Ontario

La Conférence nationale du SEI sur les chances égales, sous le thème «L'équité, le seul objectif acceptable», a offert des moments forts et inspirants. L'événement visait à approfondir la compréhension des enjeux d'équité et à favoriser le dialogue entre les participants.

Nous avons, entre autres, assisté à la projection du documentaire *Sugarcane*, qui met en lumière les abus et traumatismes subis dans les pensionnats autochtones. Ce film percutant a été suivi d'une discussion avec une femme dont la famille a été directement touchée, apportant un témoignage bouleversant sur les impacts intergénérationnels et la mémoire collective.

Ensuite, Zak Zinya (Michelle Zakrison), drag king et militante LGBTQ2S+, nous a présenté la conférence *La puissance du drag : solidarité et renforcement de la communauté pour réhabiliter la défense de nos droits*. Cette intervention a permis de découvrir le drag comme un outil d'empowerment et de visibilité, tout en favorisant la réflexion sur la diversité et la solidarité.

Enfin, Sami Jo Small, gardienne de but et double médaillée d'or olympique, a livré un message inspirant sur la place des femmes dans le hockey, la résilience face à l'échec et la dynamique des équipes gagnantes. Son témoignage a mis en lumière les défis et la force nécessaires pour exceller dans un sport traditionnellement masculin.

Ces présentations ne représentent qu'une partie des nombreuses conférences et activités offertes durant l'événement, qui ont permis d'aborder divers enjeux touchant différents groupes d'équité.

En conclusion, cette conférence a été une occasion unique d'apprendre, de réfléchir et de dialoguer sur des enjeux cruciaux touchant différents groupes d'équité. Elle a renforcé notre engagement collectif envers l'inclusion et la défense des droits, tout en nous offrant des perspectives enrichissantes pour l'avenir.

En toute solidarité,

Julien Nobert
Président

Kelly Pothier
Trésorière



Conférence nationale des femmes
21 au 23 novembre 2025
Toronto, Ontario

Sous le thème « Solidarité féminine : éliminer les obstacles en bâtissant l'avenir », la conférence nationale des femmes de l'AFPC a réuni des militantes de partout au pays et issues de divers groupes d'équité pour une fin de semaine marquante de réflexion, de solidarité et d'inspiration.

Deux ateliers interactifs ont offert un véritable safe space pour échanger en toute franchise et sans tabous sur des enjeux essentiels : « Mon corps, mes choix » et « L'intersectionnalité ». Ces moments ont été riches en apprentissages, parfois libérateurs, et ont permis d'acquérir des connaissances précieuses pour renforcer notre engagement.

Nous avons également procédé au vote des résolutions prioritaires qui seront soumises au comité des résolutions en vue du prochain congrès national de l'AFPC, affirmant ainsi notre volonté d'agir concrètement pour faire avancer nos causes.

Enfin, des élections ont eu lieu afin de désigner les représentantes des Femmes et leurs suppléantes pour le prochain congrès national de l'AFPC, assurant une voix forte et diversifiée dans les instances décisionnelles.

Cette rencontre a été une source d'inspiration et de collaboration. Elle nous a donné les outils et les connexions nécessaires pour poursuivre nos actions en faveur de l'équité et explorer des partenariats porteurs pour nos milieux de travail.

En toute solidarité,

Sabrina Williams
Vice-présidente

Kelly Pothier
Trésorière

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE L'IMPÔT - SECTION LOCALE 10005
UNION OF TAXATION EMPLOYEES - LOCAL 10005



NOTES